



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSION

Par la présente, la Demande de soumission est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de soumission restent les mêmes.

| | |
|---|--|
| N° de la modification : 2 | Date de la modification : 18 octobre, 2019 |
| Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] : ECCAD-RFB-19-0468 | |
| Titre : CCE Ameublement | |
| Date de clôture de la demande de proposition : 22 octobre, 2019 à 14 h (HNE) | |
| DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca | |
| À l'attention de Charles Antoine Duquette | N° de tél. 819-934-1618 |

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de soumission concernant le CCE Ameublement qui porte le numéro ECCAD-RFB-19-0468 datée du 8 octobre, 2019 (la « DS »). La présente modification fait partie intégrante de la DS.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DS et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DS, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la DS et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.2 Question No. 2

Question :

Si le but de cette conception est de conserver tous les prises de courant/ports de communications le long de cette colonne, pouvons-nous déplacer les ports d'alimentations/communications à gauche / à droite, de façon à ce que ce soit uniforme d'une station à l'autre tout en éliminant les obstacles (c.-à-d. les casiers) et en demeurant sur la colonne des groupements?

Réponse :

Oui, aussi longtemps que les obstacles sont éliminés, la distance est appropriée entre les ports d'alimentations/communications et que la surface de travail principale (les 48 "x 30" assis / debout) est respectée. Le transfert des ports d'alimentations / communications peuvent s'effectuer le long de la colonne des groupements.